



---

**Procès-verbal de la séance du Conseil de l'Université**  
**Jeudi 3 mars 2016, 16h15, auditoire 410, Amphimax, Dorigny**

---

**Présidence :** Mme Carine Carvalho, Présidente

**Direction :** M. Dominique Arlettaz, Recteur  
Mme Danielle Chaperon, Vice-rectrice  
M. Benoît Frund, Vice-recteur  
M. Jacques Lanarès, Vice-recteur  
M. Philippe Moreillon, Vice-recteur  
M. Marc de Perrot, Secrétaire général

**Membres présent·e·s :**

M. Raphaël Rousseleau, Mme Apolline Thromas, Mme Aline Hostettler, Mme Véronique Boillet, M. Maximilien Stauber, Mme Sandra Félix, Mme Clémence Demay, Mme Anastassia Forquenot de la Fortelle, Mme Patrizia Ponti, M. Pascal Guignard, M. Thierry Schiffmann, Mme Éléonore Lépinard, M. Pascal Roman, M. Antoine Chollet, Mme Elisa Tanner, Mme Juliana de Araujo Leite Dias, M. John Antonakis, M. Michael Rockinger, M. Alessandro Villa, M. Yannis Mesquida, M. Frédéric Martenet, Mme Céline Rozenblat, M. Jean-Luc Epard, M. Guillaume Pirot, Mme Elsa Girard, M. Lazare Benaroyo, Mme Isabelle Décosterd, M. Alexandre Roulin, M. Timothée Girardin, M. Aurélien Rochat, M. Amaury Daele

**Excusé·e·s :**

Mme Franciska Krings, Vice-rectrice

M. Jörg Stolz, Doyen FTSR

Mme Marie Dunand, M. Jean-Loup Chappelet, Mme Ute Heidmann, Mme Kornelia Imesch Oeschlin, M. Boris Vejnovsky, Mme Laura Bernardi, M. Adrien Born, M. Niko Geldner, M. Gregory Resch, M. Paul Majcherczyk

**Ordre du jour**

1. Accueil et bienvenue du Bureau
2. Formalités
  - Adoption de l'ordre du jour
  - Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2015
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Direction
5. Communications des Commissions
6. Présentation et vote pour la ratification de la nouvelle équipe de Direction
7. Divers et interpellations



## 1. Accueil et bienvenue du Bureau

La Présidente, Carine Carvalho, ouvre la première séance de l'année 2016 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le quorum est atteint.

## 2. Formalités

### • Désignation des scrutateurs

Il n'y aura pas de scrutateur pour cette séance puisque le Bureau propose de tester l'utilisation du vote électronique au moyen des télécommandes qui ont été distribuées.

### • Adoption de l'ordre du jour

Il n'y a pas de commentaire, il est donc adopté tel que présenté.

### • Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2015

Dominique Arlettaz demande deux modifications au PV de la dernière séance. **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité moyennant les deux modifications demandées.**

## 3. Communications du Bureau

La prochaine séance a été déplacée au jeudi 19 mai.

La présidente rappelle le mandat qui a été confié au Bureau par les membres du Conseil : cette séance devrait servir comme séance test pour une éventuelle utilisation du vote électronique. Amaury Daele présente le fonctionnement des télécommandes de vote. Antoine Chollet demande si ce système permet de faire des votes nominaux. Amaury Daele répond que cela pourrait être possible en attribuant chaque télécommande à une personne bien précise, mais en temps réel il n'est pas possible d'afficher ce que les personnes ont voté.

## 4. Communications de la Direction

Le Recteur Dominique Arlettaz annonce quatre communications.

La première concerne la construction du bâtiment Synathlon. Le Recteur annonce que les travaux viennent de commencer. Et ils devraient durer deux ans.

La deuxième annonce concerne l'élection des nouvelles délégations de corps au Conseil de l'Université. Les facultés ont été contactées et les nouveaux membres devraient être élus avant l'été.

La troisième annonce concerne la publication du message 2017-2020 sur la formation, la recherche et l'innovation du Conseil fédéral. Le Parlement traitera dans l'automne de ce message et du cadre financier de CHF 26 milliards.

La dernière annonce concerne l'approbation par le Conseil suisse des hautes écoles du programme spécial pour augmenter la capacité de formation des médecins d'ici à 2025.

## 5. Communications des Commissions

Il n'y a pas de communication des Commissions.

## 6. Présentation et vote pour la ratification de la nouvelle équipe de Direction

La Présidente rappelle le cadre légal qui entoure la procédure de votation de l'équipe de Direction.

La Présidente invite la future Rectrice, Nouria Hernandez, à présenter l'équipe de Direction qu'elle a rassemblée. L'équipe proposée est composée de la Professeure Déborah Phillippe (HEC), du Professeur François Bussy (FGSE), du Professeur Giorgio Zanetti (FBM), du Professeur Martial Pasquier (FDCA) et de l'actuel vice-recteur Benoît Frund. La future Rectrice esquisse les contours de la définition des dicastères et la répartition possible entre les différents membres de la future Direction. En terminant sa présentation, elle demande au Conseil de ratifier sa proposition telle que proposée.

La Présidente passe la parole à l'assemblée.

Le Doyen de la FBM Jean-Daniel Tissot félicite la future Rectrice pour sa proposition et encourage le Conseil à accepter la composition de la future Direction telle que présentée. Les Doyens de la FDCA, Laurent Moreillon, de HEC, Jean-Philippe Bonardi, et de SSP, Jean-Philippe Leresche, abondent dans le même sens.

Le Doyen de la Faculté des lettres, Alain Boillat, remercie aussi la future Rectrice pour sa proposition d'équipe de Direction. Il questionne cependant l'absence de représentant·e·s des Facultés des lettres, des sciences sociales et de théologie.

Nouria Hernandez répond en assurant que l'équilibre entre les facultés ne sera pas oublié par son équipe dont les membres ne représentent pas les facultés d'origine. Le nombre de sièges à la Direction étant inférieur à celui de facultés, une représentation parfaite n'est pas possible. Les facultés continueront à être entendues dans le cadre des réunions DIDO.

Antoine Chollet dit que le corps intermédiaire a aussi été sensible à la question de la représentation des sciences humaines au sein de la future Direction. Il demande aux candidat·e·s quelles sont leur vision des sciences humaines. Il demande aussi que la future Rectrice clarifie sa position concernant l'entrepreneuriat à l'Université.

En réponse à la dernière question, Nouria Hernandez dit que l'entrepreneuriat n'est pas seulement pour développer dans un but économique. Elle désire encourager des projets entrepreneuriaux au sens large. Elle dit qu'elle aimerait que les étudiant·e·s, à la fin de leurs études, envisagent aussi de créer leurs propres entreprises ou organisations. Pour les autres questions, elle passe la parole aux autres vice-recteurs.

François Bussy répond à la question de la sensibilité aux sciences humaines. Il affirme aussi s'être toujours intéressé aux travaux de ses collègues humanistes. Il ne peut pas y avoir de sciences naturelles sans société, c'est-à-dire sans l'apport des humanités.

Giorgio Zanetti répond que ses expériences d'enseignement en médecine l'ont directement confronté aux sciences humaines et sociales. Dans la formation médicale, il est impossible de se passer de cette transversalité. Ce sera de plus en plus le cas des autres domaines de recherche et d'enseignement.

Déborah Phillippe met en avant son parcours pluridisciplinaire. Issue des études littéraires, elle a fait évoluer ses intérêts de recherche vers le management stratégique des organisations.

Clémence Demay demande si des modifications sont déjà envisagées dans l'organisation des commissions consultatives et comment la future équipe de Direction envisage la collaboration avec les associations étudiantes et plus précisément avec la FAE.

Par rapport à la première question, Nouria Hernandez précise que la future équipe travaillera à ces questions lors de ces prochains mois. En réponse à la deuxième question, Déborah Philippe affirme la volonté de la future équipe de continuer le dialogue avec les associations en place.

Frédéric Martenet demande quel membre de la future Direction sera en charge des Relations internationales. Nouria Hernandez précise que le document transmis au Conseil trace les contours de la répartition des différents dossiers au sein de la future Direction. L'organigramme exact sera défini ces prochains mois, car la nouvelle Direction n'est pas encore ratifiée et, par conséquent, ce travail n'a pas encore été fait.

Patrizia Ponti demande des précisions concernant la vision de la future équipe vis-à-vis du personnel administratif et technique. C'est Martial Pasquier qui répond à la question en rassurant que les projets initiés par la Direction actuelle, soutenue par le Service RH, seront maintenus et que le PAT continuera à occuper une place importante dans la stratégie de RH.

Antoine Chollet demande des précisions concernant la prise en charge de la question de la relève dans la nouvelle organisation. Nouria Hernandez affirme que la responsabilité n'est pas encore définie, mais rappelle que l'un des projets envisagés par la future Direction était la création d'un dicastère «carrière et société» qui s'occuperait du développement professionnel des étudiant·e·s dans le milieu académique et non académique. Des discussions devront encore avoir lieu.

Pascal Guignard pose une question relative à la sous-représentation féminine dans la nouvelle Direction. Nouria Hernandez répond qu'elle aurait aimé avoir plus de femmes à la Direction, mais malgré de grands efforts et de nombreuses demandes elle a malheureusement proposé une composition déséquilibrée en terme de représentativité homme-femme. Elle rappelle qu'à l'UNIL le nombre de professeurEs est encore nettement inférieur à celui de professeurs.

Thierry Schiffmann dit qu'il trouve important que des questions un peu embêtantes soient posées à la future Direction. Si les témoignages de soutien montrent la bonne intégration des candidat·e·s dans la structure de l'Université, les questions permettent aussi, aux étudiant·e·s qui ne connaissent pas forcément les candidat·e·s, de se faire une idée de leur positionnement aux regards de réponses qu'ils fournissent. Nouria Hernandez complète en remerciant tout un chacun pour leurs questions.

Céline Rozenblat demande des précisions concernant la question des partages de connaissances interfacultaires. Martial Pasquier prend comme exemple sa faculté, la FDCA. Entre les sciences criminelles, le droit et l'administration publique, il n'y a pas de point commun évident. Ce qui fait que cette faculté fonctionne actuellement c'est la volonté de travailler ensemble. La FGSE rassemble aussi des personnes qui viennent de différents horizons. Ce qu'il faut pour que des collaborations interdisciplinaires fonctionnent c'est la volonté de mettre des gens de différentes disciplines ensemble. C'est cette capacité de réunion qui permettra de développer l'interdisciplinarité.

La Présidente demande quelles seront les prochaines étapes si l'équipe présentée est confirmée par le Conseil; est-ce qu'une consultation est prévue pour mettre en place les différents thèmes présentés ? Nouria Hernandez répond que des séances ont été prévues pour permettre, si le Conseil approuve la composition de la Direction, de rédiger le plan d'intention pour les prochains cinq ans.

Thierry Schiffmann revient sur un terme utilisé plus tôt par Nouria Hernandez. Il aimerait savoir ce que la future Rectrice entend par «bon étudiant». Nouria Hernandez répond qu'un bon étudiant veut étudier, est enthousiaste, veut apprendre, est curieux et réussit ses examens. Giorgio Zanneti complète en disant que c'est un étudiant qui développe de l'autonomie dans son apprentissage.

Thierry Schiffmann demande une interruption de séance pour que les membres du Conseil puissent délibérer.

La Présidente déclare dix minutes d'interruption de séance.

### **REPRISE DE LA SÉANCE**

La Présidente demande aux membres du Conseil s'ils ont encore des questions à poser.

Pascal Guignard demande aux candidats qu'elles sont leur position concernant une éventuelle hausse des taxes d'études. François Bussy dit avoir une position très claire et se dit extrêmement hostile à toute hausse des taxes d'études, qu'elle soit pour les étudiant·e·s suisses ou venu·e·s d'ailleurs : la connaissance n'a pas de frontière.

Amaury Daele demande aux candidat·e·s quels éléments du dernier plan stratégique ont retenu leur attention. Nouria Hernandez avoue avoir écrit sa lettre de motivation pour le poste de rectrice avant la lecture du plan stratégique. Elle était en même temps contente et déçue d'apprendre que presque tout ce qu'elle avait écrit était déjà dans le plan stratégique. Cependant, elle pense que la situation est idéale pour permettre de développer les axes présents dans le plan. Elle affirme vouloir s'inscrire dans la continuité de la Direction actuelle. Pour sa part, Martial Pasquier affirme que le croisement des savoirs est un grand chantier amorcé par la Direction actuelle et qu'il devra se poursuivre avec la nouvelle.

Maximilien Staubert demande quelles seront les interactions avec l'EPFL. Nouria Hernandez répond que la présence des hautes écoles fait la force de la place lausannoise. L'EPFL a un nouveau président et il faudra tirer profit des synergies possibles avec l'EPFL.

Comme la parole n'est plus demandée, la Présidente demande si le Conseil est prêt à voter.

Antoine Chollet demande, au vu de l'importance du vote, qu'il se fasse à main levée. De plus, comme le vote électronique n'a pas encore été formellement accepté il demande formellement que le vote soit fait à main levée. Pascal Guignard propose de voter le huis clos. La Présidente fait voter le huis clos au Conseil. À la majorité, 24 oui, 4 non et 3 abstentions, le Conseil accepte le huis clos.

La Présidente demande à l'assemblée qui accepte la proposition de composition de la future Direction.

Par 24 voix pour, 4 non et 3 abstentions, la proposition est acceptée par le Conseil.

La Présidente fait chercher la future Rectrice et son équipe et leur annonce la décision du Conseil.

Nouria Hernandez remercie l'assemblée pour sa confiance.

## **7. Divers et interpellations**

Avant de passer à la votation sur le vote électronique la Présidente demande s'il y a des divers.

Antoine Chollet demande la parole pour parler de la situation des collègues universitaires de Turquie. Il explique la situation et demande aux membres du Conseil de relayer le message de solidarité.

Comme la parole n'est plus demandée, la Présidente passe au sujet du vote électronique. Antoine Chollet rappelle sa position. Dans l'impossibilité de connaître le résultat nominatif d'un vote, il se dit contraire au vote électronique.

Thierry Schiffmann se positionne également contre le vote électronique, trouvant que celui-ci serait une complication supplémentaire non désirable. Céline Rozenblat et Amaury Daele abondent dans ce même sens.

Elsa Girard demande s'il sera possible de demander, au besoin, de faire un vote à main levée. La Présidente dit qu'elle pense que oui, mais elle laissera le prochain président trancher cette question.

Clémence Demay défend la publicité du vote et le maintien du système à la main levée.

La Présidente fait voter électroniquement le Conseil.

Par 11 voix pour et 17 voix contre le vote électronique est refusé.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 18h15.

Procès-verbal : Thierry Schiffmann, secrétaire